

AFFAIRE N° 39/4. - Autorisation spéciale - Rattachement au budget de 1971 des travaux de construction du groupe scolaire de Champ Fleuri (Gargons).

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande l'autorisation de rattacher au budget de 1971 le programme de construction du groupe scolaire de Champ Fleuri (Gargons), savoir :

- <u>en dépenses</u> à l'article 2312-41	86 640 000 Frs
- <u>en recettes</u> à l'article 10512-19 - Subvention de l'E.N. pour construction du groupe scolaire de Champ Fleuri	65 000 000 Frs
à l'article 1669-11 - Emprunt avec la C.C.C.E. pour construction scolaire de Champ Fleuri ..	21 640 000 Frs

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

du
Mair. Geni, le 13 Mai 1971
Sous la dictée
Secrétaire Général
M. H. Kessler
et c. l. certifié conforme
à l'Acte des Affaires Financières
M. P. Dawson